

L'investissement locatif

Vous souhaitez réaliser un investissement immobilier et lui donner du sens, en nous confiant la mise en location et en gestion du bien, pour loger des personnes à faibles ressources.

Nous pouvons vous accompagner dans les différentes étapes de votre projet patrimonial :

- Identification de la localisation et de la typologie du bien,
- Recherche des opportunités immobilières en fonction de vos critères et des besoins d'Habitat et Humanisme,
- Visite des biens sélectionnés,
- Aide à la prise de décision,
- Recherche du locataire et mise en place de l'accompagnement social,
- Mise en place d'une gestion locative adaptée.

Une fois le bien mis en gestion, vous bénéficierez d'une **totale tranquillité de gestion** et, sous réserve d'un conventionnement ANAH, **d'abattements fiscaux sur les revenus fonciers pouvant atteindre jusqu'à 85 %.**